**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie

Herausgeber: Société des photographes suisses

**Band:** 6 (1894)

Heft: 8

Rubrik: Nouveautés photographiques

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

leurs épreuves paraîtront successivement dans le courant du mois de novembre. 1° prix: médaille d'argent grand module (41° prix: médaille d'argent petit module (32° prix: médaille de bronze grand module (41° prix: médaille de bronze grand module (41° prix: médaille de bronze petit module (32° prix: nom du lauréat sera gravé sur chaque médaille. De plus, devant le succès considérable de nos concours photographiques, l'Administration du Journal des Voyages a bien voulu mettre à notre disposition des diplômes dessinés et gravés spécialement pour nous, et qui seront décernés aux candidats qui auront obtenu des mentions honorables.

Nous rappelons à nos lecteurs que le Motif proposé pour le neuvième concours (décembre) est : Types en costumes de pays.

Frédéric DILLAYE.

## Notre illustration.

Ruines du temple grec dans le parc de Lasienki (Varsovie).

Cette planche collographique, sortie des presses de MM. Royer, de Nancy, provient d'une photographic exécutée par M. F. Bardet, amateur suisse établi à Varsovie.

# NOUVEAUTÉS PHOTOGRAPHIQUES

# Papier Lumière mat, au chloro-citrate d'argent 1.

Nous sommes heureux d'introduire auprès de nos lecteurs ce nouveau papier mat qui manquait jusqu'à ce jour

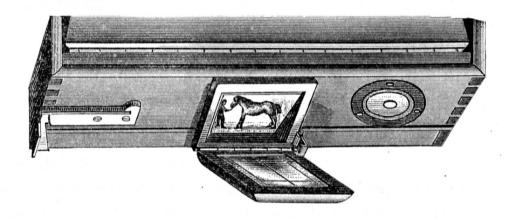
<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Comptoir suisse de photographie, Genève.

à la série des papiers Lumière. Manipulé dans deux bains successifs de virage et de fixage ou dans un bain combiné de fixage-virage, il demande à être traité comme le papier ou chloro-citrate d'argent ordinaire. Le prix en est provisoirement le même.

### Nouveau viseur « Bi-reflex ».

Le meilleur viseur serait celui qui donnerait non plus l'image que nous montre le verre dépoli — car cette image est renversée et intervertie, et par conséquent difficile à juger rapidement — mais la vue du sujet tel que nous l'apercevons quand nous le regardons tout simplement avec nos yeux.

Le viseur « Bi-Reflex » répond en tous points à ce desideratum. L'image qu'il nous montre n'est pas, en effet,



celle que nous voyons sur la glace dépolie, mais celle du sujet tel que nous le voyons quand nous le regardons, c'est-à-dire sans renversement, ni interversion.

Ce qui, dans la réalité, est en haut, est en haut dans le viseur ; ce qui est à droite est à droite, etc., etc.

Cette image est de plus visible en pleine lumière, et est même d'autant plus vive que la lumière est plus grande.

Ce viseur permet de mettre sûrement dans sa plaque ce

qu'on veut y mettre et cela rapidement; car si l'œil, accoutumé dans la vie courante à voir des images droites, a de la peine à se reconnaître dans une image renversée, il se retrouve en une fraction de seconde dans l'image droite qu'il aperçoit dans ce nouveau viseur.

Tout le monde sait combien la nécessité du mouvement contraire, dans l'emploi des viseurs à image renversée et intervertie, produit d'erreurs. On a beau avoir pratiqué ces viseurs pendant des années, il arrive cependant trop souvent que dans la préoccupation de saisir le moment propice, on oublie que les mouvements doivent être le contraire de ceux que l'on ferait, si on se basait exactement sur ce que l'on voit dans le viseur.

Avec le « Bi-Reflex » l'image qu'on voit concorde fidèlement avec la vue qu'on a devant soi.

Dans ces conditions, la rectification de l'appareil se fait automatiquement, sans hésitation possible, puisque l'œil et la main sont absolument d'accord, et que tous les mouvements à faire sont précisément ceux que l'on fait naturellement, quand il s'agit de rechercher, de suivre ou d'éviter un objet quelconque.

Fermé, ce viseur a la forme d'une petite boîte très peu volumineuse, plate, à coins arrondis, aussi commode à porter qu'une montre, et très facile à fixer sur la chambre.

Les verres sont à l'abri de tout contact et de tout risque de casse.

(Comptoir suisse de photographie, Genève.)

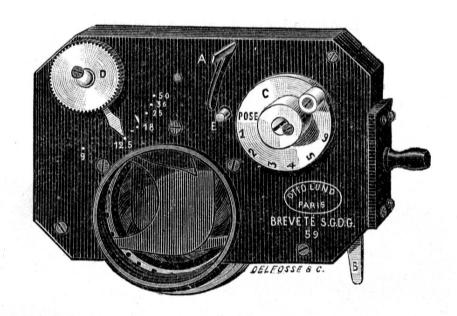
# Obturateur métallique. Constructeur : Otto Lund 1.

Cet obturateur se place au centre de l'objectif. Il donne la pose et différentes rapidités, pour l'instantané, pouvant

<sup>1</sup> Comptoir suisse de photographie, Genève.

atteindre ½00 de seconde. L'instrument ne produit aucun choc, grâce à la légèreté et à l'équilibre de toutes ses pièces. La monture spéciale de l'objectif d'une seule pièce assure un centrage parfait des lentilles, condition première d'un bon instrument.

Cet obturateur convient à tous les objectifs, principalement aux objectifs anastigmats, dont les lentilles sont très rapprochées. Il est d'un volume excessivement réduit et



peut s'adapter sur toutes les chambres. Il est muni d'un diaphragme-iris et d'une double détente pneumatique ou à main. La mise au point peut se faire indépendamment de toutes les vitesses.

Pour armer, on pousse la gâchette A jusqu'au bout et on laisse retourner. Pour la mise au point, on arme à moitié. Pour déclencher, il suffit de presser soit sur la poire, soit sur la gâchette B. La vitesse se règle en tournant le disque C jusqu'à ce que le chiffre indiquant la vitesse donnée se trouve en face du bouton E, qui sert d'index. Pour ramener à une vitesse moindre, appuyer sur le bouton E et remettre le disque C dans la position voulue. Pour faire la pose, on

place l'indication *Pose* en face du bouton E et on presse sur la poire ou sur la gâchette B sans armer préalablement : l'obturateur reste démasqué tant que la pression dure. Le diaphragme est commandé par le bouton à aiguille D.

Un modèle spécial est construit pour le stéréoscope à écartement fixe ou variable.

(La Photographie.)

## Nouvelle loupe de mise au point 1.

M. Turillon, successeur de M. A. Darlot, a imaginé une loupe permettant une mise au point beaucoup plus facile sur toutes les parties du verre dépoli.



L'avantage de cette loupe sur toutes celles connues jusqu'ici est incontestable.

Sa construction spéciale lui permet de s'incliner pour que le rayon visuel se trouve bien dans le prolongement du rayon lumineux passant par l'objectif, quelle que soit la place qu'occupe la loupe sur le verre dépoli.

<sup>1</sup> Comptoir suisse de photographie, Genève.

L'on a ainsi le maximum de lumière pour la vérification du point et pour juger du diaphragme à employer.

### Châssis universel 1.

Ce nouveau châssis a l'avantage de permettre de surveiller à tout instant le tirage de l'épreuve dans toute son étendue, car on peut enlever complètement le cliché et le remettre ensuite en place d'une façon précise ne nuisant en rien à la netteté de l'image.

Il se compose d'une planchette en bois sur laquelle on tend le papier sensible au moyen de deux réglettes et d'une planchette mince qu'on pose provisoirement par dessus, dans le double but de la protéger contre l'action de la lumière et de bien l'appuyer contre la planchette servant de support.

Cela fait, on met le cliché comme d'habitude, en contact avec la couche sensible, en ayant soin de le faire buter contre trois points de repère métalliques qui viennent rencontrer trois de ses côtés. On le fixe dans cette position au moyen de deux pinces à ressort qui l'appliquent contre le papier. Celui-ci, étant solidement fixé par les réglettes, ne peut se déplacer, et on pourra toujours, après avoir enlevé le cliché pour surveiller le tirage et faire des retouches au besoin, retrouver au moyen des trois repères la position exacte où il doit être.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Comptoir suisse de photographie, Genève.